FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Malathion 400 g/l EW

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 453/2010 et règlement (CE) n° 1272/2008



FDS n°: FO004033-A

Date de révision: 2019-03-12

Format: UE Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Codes produit FO004033-A

Nom du produit Malathion 400 g/l EW

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Insecticide

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Pour plus d'informations, contacter :

Point de contact (+45) 97 83 53 53 (24 h; pour les urgences seulement)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Urgences médicales:

Autriche: +43 1 406 43 43 Belgique: +32 70 245 245 Bulgarie: +359 2 9154 409

Chypre: 1401

République tchèque: +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark: +45 82 12 12 12 France: +33 (0) 1 45 42 59 59 Finlande: +358 9 471 977 Grèce: 30 210 77 93 777 Hongrie: +36 80 20 11 99

Irlande (République): +352 1 809 2166

Italie: +39 02 6610 1029 Lituanie: +370 523 62052, +370 687 53378

Luxembourg: +352 8002 5500 Pays-Bas: +31 30 274 88 88 Norvège: +47 22 591300

Pologne: +48 22 619 66 54, +48 22 619 08 97

Portugal: 808 250 143 (au Portugal uniquement), +351 21 330 3284

Roumanie: +40 21318 3606 Slovaquie: +421 2 54 77 4 166 Slovénie: +386 41 650 500 Espagne: +34 91 562 04 20 Suède: +46 08-331231112

Suisse: 145

Royaume-Uni: 0870 600 6266 (au Royaume-Uni uniquement)

USA et Canada: +1 800 / 331-3148

Tous les autres pays: +1 651 / 632-6793 (Collect)

FDS n°: FO004033-A Date de révision: 2019-03-12

Version 1

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement ATTENTION

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Conseils de prudence

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P280 - Porter des gants de protection

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P362 + P364 - Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P501: Éliminer le contenu / le conteneur comme déchet dangereux.

2.3. Autres dangers

Aucun des ingrédients dans le produit répond aux critères d'être PBT ou vPvB.

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Le produit est un mélange, pas une substance.

Nom chimique	NoCE	NoCAS	Pour cent en poids	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Dithiophosphate de 1,2-bis (éthoxycarbonyl) éthyle et de O.O-diméthyle	Present	121-75-5	36.9	Acute Tox. 4 (H302) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Aucune donnée disponible

Informations supplémentaires

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases EU,H mentionnées

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire

FDS n°: FO004033-A

Date de révision: 2019-03-12

Version 1

produit chimique. Retirer les lentilles de contact après quelques minutes et rincer à nouveau. Consulter immédiatement un médecin en cas d'irritation persistante.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de contact

avec la peau, nettoyer à l'eau. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un

médecin si un symptôme se développe.

Inhalation Si vous ressentez un inconfort, retirez immédiatement de l'exposition. Cas légers: Garder la

> personne sous surveillance. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes apparaissent. Cas graves: Consulter un médecin immédiatement ou appeler une

ambulance.

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau et faire boire beaucoup d'eau ou de lait. Ingestion

En cas de vomissement, rincer la bouche et boire de nouveau. Consulter immédiatement

un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Lors de l'exposition à de plus grandes quantités de produit vieilli, des symptômes d'empoisonnement (inhibition de la cholinestérase) peuvent apparaître.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins particuliers nécessaires

Un examen médical immédiat est requis en cas d'ingestion. Il peut être utile de montrer médicaux immédiats et traitements cette fiche de données de sécurité à un médecin.

> Ce produit contient un inhibiteur de la cholinestérase qui affecte les systèmes nerveux central et périphérique et provoque une dépression respiratoire. Des procédures de décontamination telles que le lavage du corps entier, le lavage gastrique et l'administration de charbon activé sont souvent nécessaires. Si les symptômes sont présents, administrer le sulfate d'atropine à fortes doses. Deux à quatre mg par voie intraveineuse ou intramusculaire, dès que possible. Répéter à intervalles de 5 à 10 minutes jusqu'à l'apparition de signes d'atropinisation. Maintenir une atropinisation complète jusqu'à ce que tout l'organophosphate soit métabolisé. Le chlorure d'obidoxime (Toxogonin), ou le chlorure de pralidoxime (2-PAM), peut être administré en complément de l'atropine, qui ne constitue pas un substitut à l'atropine, qui est un antidote symptomatique et souvent indispensable à la survie. Le traitement à l'oxime doit être maintenu aussi longtemps que le sulfate d'atropine est administré. Au premier signe d'œdème pulmonaire, le patient devrait recevoir un supplément d'oxygène et être traité de manière symptomatique. Une absorption continue peut se produire et une rechute peut survenir après l'amélioration initiale. UNE SURVEILLANCE TRÈS PROCHE DU PATIENT EST INDIQUÉE POUR AU MOINS 48 HEURES, SELON LA GRAVITÉ DES EMPOISONNEMENTS.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Produit chimique sec ou dioxyde de carbone pour les petits incendies, eau pulvérisée ou mousse pour les grands incendies.

Moyens d'extinction appropriés

Évitez les courants de tuyaux lourds.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de décomposition essentiels sont des composés volatils, toxiques, malodorants, irritants et inflammables tels que le sulfure de diméthyle, le méthylmercaptan, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et le pentoxyde de phosphore.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser de l'eau pulvérisée pour maintenir les conteneurs exposés au feu au frais. Abordez le feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques. Combattre le feu depuis un endroit protégé ou une distance maximale possible. Endiguer pour éviter le ruissellement de l'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des

FDS n°: FO004033-A Date de révision: 2019-03-12

Version 1

vêtements de protection.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Il est recommandé d'avoir un plan prédéterminé pour la gestion des déversements. Des récipients vides et fermables pour la collecte des déversements doivent être disponibles.

En cas de grand déversement (impliquant 10 tonnes du produit ou plus):

Respectez toutes les consignes de sécurité lors du nettoyage des déversements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Selon l'ampleur du déversement, cela peut signifier le port d'un respirateur, d'un masque facial ou d'un équipement de protection des yeux, de vêtements résistant aux produits chimiques, de gants et de bottes en caoutchouc. Arrêtez immédiatement la source du déversement si vous pouvez le faire en toute sécurité. Tenir les personnes non protégées à l'écart de la zone de déversement.

Pour des instructions plus de nettoyage, numéro d'appel d'urgence FMC Hotline énumérées à la section 1 "Produit et identification de la société " ci-dessus.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour éviter toute contamination ultérieure de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les égouts de surface. Les rejets incontrôlés dans les cours d'eau doivent être signalés à l'organisme de réglementation compétent.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Il est recommandé d'examiner les possibilités de prévention des effets dommageables des déversements, tels que la formation de diguettes ou le plafonnement. Utiliser des outils et des équipements anti-étincelles. Le cas échéant, les drains d'eau de surface doivent être couverts. Les déversements mineurs sur le sol ou toute autre surface imperméable doivent immédiatement être balayés ou de préférence aspirés à l'aide d'un équipement muni d'un filtre final à haute efficacité. Transférer dans des conteneurs appropriés. Nettoyer la zone avec un détergent et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant inerte tel que liant universel, terre de Fuller, bentonite ou autre argile absorbante et recueillir dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Méthodes de nettoyage

Le cas échéant, les drains d'eau de surface devraient être couverts. Les déversements mineurs sur le sol ou sur une autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés à l'aide d'un équipement doté d'un filtre final à haute efficacité. Transférer dans des conteneurs appropriés. Nettoyez la zone avec un chiffon humide et / ou un détergent industriel puissant avec beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant approprié tel qu'un liant universel, l'attapulgite, la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et transférer l'absorbant contaminé dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants qui pénètrent dans le sol doivent être déterrés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être collectée et éliminée pour traitement ou élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 "Contrôle de l'exposition / protection individuelle" pour plus de détails. Voir la section 13 pour toute information d'élimination.

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

FDS n°: FO004033-A Date de révision: 2019-03-12

Version 1

Manipulation

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact personnel avec le produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec contrôle à distance du système. Autrement, il est recommandé de manipuler le matériau autant que possible par des moyens mécaniques. Une ventilation adéquate ou une ventilation par aspiration à la source est requise. Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités autrement. Pour la protection individuelle dans cette situation, voir la section 8.

Pour son utilisation en tant que pesticide, recherchez d'abord les précautions et les mesures de protection individuelle figurant sur l'étiquette officiellement approuvée sur l'emballage ou les autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ceux-ci font défaut, voir section 8.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Pour maintenir la qualité, les températures de stockage maximales ne doivent pas dépasser 55° C°C. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Stocker dans des conteneurs fermés et étiquetés. L'entrepôt doit être construit en un matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et doté d'un sol imperméable, sans accès de personnes non autorisées ou d'enfants. Un panneau d'avertissement indiquant «POISON» est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne devraient pas être présents. Une station de lavage des mains devrait être disponible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Le produit est un régulateur de croissance des plantes enregistré qui ne peut être utilisé que pour les applications pour lesquelles il est enregistré, conformément à une étiquette approuvée par les autorités de réglementation.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Malathion: ACGIH (USA) TLV 2015 TWA 1 mg/m³; measured as inhalable fraction and vapor Skin notation; BEI

OSHA (USA) PEL 2015 TWA 15 mg/m³ total dust; skin notation

EU, 2000/39/EC (as amended) 2009 Not established

Germany, MAK 2014 TWA 15 mg/m³ measured as inhalable fraction of the aerosol Peak level 60 mg/m³ BAT

HSE (UK) WEL 2011 8-hr TWA 10 mg/m³; skin notation

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
Dithiophosphate de 1,2-bis	-	STEL 30 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³	=
(éthoxycarbonyl) éthyle et de		TWA 10 mg/m ³	P*	S+	
O,O-diméthyle		Skin		S*	
121-75-5					
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Dithiophosphate de 1,2-bis	=	TWA 1 mg/m ³	-	TWA 10 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³
(éthoxycarbonyl) éthyle et de		C(A4)		STEL 20 mg/m ³	H*
O,O-diméthyle		P*		iho*	
121-75-5					
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Dithiophosphate de 1,2-bis	TWA 10 mg/m ³	H*	TWA 1 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³	TWA 1 mg/m ³
(éthoxycarbonyl) éthyle et de	·	TWA 10 mg/m ³	STEL 10 mg/m ³	S*	STEL 3 mg/m ³
O,O-diméthyle				STEL 10 mg/m ³	Sensitizer
121-75-5					Skin

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
Dithiophosphate de 1,2-bis	=	=	=	70	-
(éthoxycarbonyl) éthyle et de					

FDS n°: FO004033-A

Date de révision: 2019-03-12 Version 1

O,O-diméthyle 121-75-5

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Malathion: 0.03 mg/kg bw/day.

Concentration prévisible sans effet Malathion. (PNEC)

Eau douce 1.2 ng/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Lorsqu'il est utilisé dans un système fermé, aucun équipement de protection individuelle Mesures d'ordre technique

> n'est requis. Les éléments suivants sont destinés aux autres situations, lorsque l'utilisation d'un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir le système. Considérez la nécessité de rendre les équipements ou les systèmes de tuyauterie non

dangereux avant de les ouvrir.

Les précautions mentionnées ci-dessous concernent principalement la manipulation du produit non dilué et la préparation de la solution à pulvériser, mais peuvent également être

recommandées pour la pulvérisation.

Équipement de protection individuelle

> Protection des yeux/du visage Portez un masque facial plutôt que des lunettes à coques ou des lunettes de sécurité. La

> > possibilité d'un contact visuel doit être exclue. La zone de travail et la zone de stockage

doivent comporter une douche oculaire et des douches d'urgence.

Protection des mains Utilisez des gants de protection en matériaux chimiques tels que le nitrile ou le néoprène.

Laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les réutiliser. Vérifiez

régulièrement les fuites.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques pour éviter le contact avec la peau, selon l'étendue de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition au matériau ne peut être évitée pour une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier en matériau résistant aux produits chimiques ou une combinaison en polyéthylène (PE) seront suffisants. Les combinaisons de PE doivent être jetées après utilisation si elles sont contaminées. En cas d'exposition appréciable ou

prolongée, une combinaison de laminé peut être nécessaire.

Le produit n'est pas susceptible de présenter un risque d'exposition à l'air lors d'une **Protection respiratoire**

manipulation normale, mais en cas de décharge accidentelle du produit produisant une vapeur ou un brouillard lourd, les travailleurs doivent porter un équipement de protection

respiratoire homologué avec un filtre universel, y compris des particules filtre.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas relâcher dans l'environnement.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Liquide

Odeur Comme de la colle

Couleur Aucune information disponible Aucune information disponible Seuil olfactif

pН 3.5 - 5Point de fusion/point de congélation < 0° C

Point/intervalle d'ébullition Aucune information disponible Point d'éclair 100° C (Setaflash closed cup tester) Taux d'évaporation Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet

Limites d'inflammabilité dans l'air

FO004033-A Malathion 400 g/l EW

FDS n°: FO004033-A Date de révision: 2019-03-12

Version 1

Limite supérieure Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure Aucune information disponible

d'inflammabilité

Pression de vapeur Malathion: 4.5 x 10⁻⁴ Pa at 25°C

1.9 x 10⁻² Pa at 45°C

Densité de vapeur Aucune information disponible

Indéterminé(e)(s).

Densité
Hydrosolubilité
Solubilité dans d'autres solvants

Aucune information disponible
Émulsifiable 148.2 mg/l at 25° C
ethyl acetate > 250 g/l (20° C)
heptane 57 - 67 g/l (20° C)

Coefficient de partage Malathion: log Kow = 2.75

Température d'auto-inflammabilité 227° C

Température de décomposition Aucu

Indéterminé(e)(s).

Aucune information disponible

Viscosité, cinématiqueAucune information disponibleViscosité, dynamiqueShear rate 0.01s-1: > 10000 mPasShear rate 100 s-1: < 500 mPas</th>

Propriétés explosives Non-explosif.
Propriétés comburantes Non comburant.

9.2. Autres informations

Point de ramollissement

Masse molaire

Teneur en COV (%)

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Densité 1.072 at 20° C

Masse volumique apparenteAucune information disponibleKstAucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

A notre connaissance, le produit n'a pas de réactivités particulières.

10.2. Stabilité chimique

Le malathion se décompose rapidement lorsqu'il est chauffé à des températures supérieures à 140 ° C, ce qui augmente considérablement le risque d'explosion. Le chauffage local direct tel que le chauffage électrique ou à la vapeur doit être évité.

La décomposition dépend du temps et de la température en raison de réactions exothermiques et autocatalytiques auto-accélérées. Les réactions impliquent des réarrangements et une polymérisation libérant des composés volatils malodorants et inflammables tels que le sulfure de diméthyle et le méthylmercaptan.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucun(e) connu(e).

Réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

En cas d'échauffement, peut dégager des gaz dangereux.

FDS n°: FO004033-A Date de révision: 2019-03-12

Version 1

10.5. Matières incompatibles

Comburants forts, acides forts et bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Voir Section 5 pour plus d'informations.

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies. Le produit n'a pas été testé. Les données suivantes sont basées sur une formulation similaire.

DL50 oral > 2000 mg/kg (rat) (Method OECD 425)

DL50 dermal > 4000 mg/kg (rat) OECD 402

CL50 par inhalation > 5.75 mg/l 4 heures (rat) (Method: OECD 403)

Corrosion/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Sensibilisation

Légèrement irritant. (Method: OECD 404). (Basé sur un produit similaire). Légèrement irritant. (Method: OECD 405). (Basé sur un produit similaire).

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (Method OECD 429) (Basé sur

un produit similaire)

MutagénicitéLe produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène.CancérogénicitéLe produit ne contient aucun ingrédient connu pour être cancérigène.

Toxicité pour la reproduction Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir des effets nocifs sur la

reproduction.

STOT - exposition unique Aud

STOT - exposition répétée

Aucun effet spécifique après une seule exposition n'a été observé. Malathion:

Organe cible: système nerveux

LOAEL: 500 ppm (34.4 mg/kg bw/day) in a 90-day rat study.

À ce niveau d'exposition, une inhibition mineure de la cholinestérase a été constatée.

Symptômes Le malathion est un inhibiteur de la cholinestérase qui affecte les systèmes nerveux central

et périphérique et provoque une dépression respiratoire. Le premier symptôme à apparaître peut être une irritation. Symptômes de l'inhibition de la cholinestérase: nausées, maux de tête, vomissements, crampes, faiblesse, vision floue, pupilles pointilleuses, sensation d'oppression thoracique, respiration difficile, nervosité, transpiration, larmoiement des yeux,

bave ou moussage de la bouche et du nez, spasmes musculaires et coma .

Danger par aspiration Le produit ne présente pas de risque de pneumonie par aspiration.

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'écotoxicité du produit est mesurée comme suit:

- Fish Threespine stickelback (Gasterosteus aculeatus) 96-h LC50: 17.9 μg/l
- Earthworms Eisenia fetida56-day NOEC: > 160 mg/kg dry soil
- Insects Honeybees (Apis mellifera L.)48-h LD50, acute oral: 0.66 µg/bee

FDS n°: FO004033-A

Date de révision: 2019-03-12

Version 1

48-h LD50, contact: 1.09 μg/bee

Dithiophosphate de 1,2-bis (éthoxycarbonyl) éthyle et de 0,0-diméthyle (121-75-5)							
Ingrédient actif (s)	Duration	Espèce	Valeur	Unités			
Malathion	96 h LC50	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	0.18	mg/l			
	37-day NOEC	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	21	μg/l			
	48 h EC50	Daphnia magna	0.72	μg/l			
	21 d NOEC	Daphnia magna	0.06	μg/l			
	72-h IC50	Selenastrum capricornutum	4.06	mg/l			
	DL50	Colin de Virginie	359	mg/kg			
	5-day dietary LC50	Colin de Virginie	3497	mg/kg			
	DL50	Canard colvert	1485	mg/kg			
	14-day LC50	Earthworm	613	mg/kg			
	LD50 acute oral	Honey bees	0.38	μg/abeille			
	LD50 topical	Honey bees	0.27	μg/abeille			

12.2. Persistance et dégradabilité

Malathion: Biodégradable, mais ne répond pas aux critères pour être facilement biodégradable. Il se dégrade rapidement dans l'environnement et dans les stations d'épuration. Aucun effet indésirable n'a été trouvé à des concentrations allant jusqu'à 100 mg / l dans les stations d'épuration. La dégradation se produit à la fois en aérobiose et en anaérobiose, principalement de manière biologique.

Le produit contient de petites quantités de composants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradables dans les usines de traitement des eaux usées.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Voir la section 9 pour le coefficient de partage n-octanol / eau. Malathion: Ne devrait pas se bioaccumuler.

Facteur de bioconcentration (BCF)

Malathion: 95 (Fish)

(= 0.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Malathion: Dans des conditions normales, la mobilité dans le sol est moyenne mais elle se dégrade rapidement.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucun des ingrédients dans le produit répond aux critères d'être PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées	Japon - Informations relatives aux perturbateurs endocriniens
Dithiophosphate de 1,2-bis (éthoxycarbonyl) éthyle et de O,O-diméthyle	Group II Chemical	-	-

Rubrique 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

FDS n°: FO004033-A Date de révision: 2019-03-12

Version 1

Déchets de résidus / produits non utilisés

Les quantités restantes de matériau et les emballages vides mais sales doivent être considérés comme des déchets dangereux. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou les semences lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas rejeter dans les égouts.

Emballages contaminés

Il est recommandé d'envisager les méthodes possibles d'élimination dans l'ordre suivant:

- 1. La réutilisation ou le recyclage doit d'abord être envisagé. La réutilisation est interdite sauf par le titulaire de l'autorisation. S'ils sont proposés pour le recyclage, les conteneurs doivent être vidés et rincés trois fois (ou l'équivalent). Ne pas rejeter les eaux de rinçage dans les égouts.
- 2. L'incinération contrôlée avec épuration des gaz de combustion est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. Livraison de l'emballage à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou le brûlage à l'air libre ne devrait avoir lieu qu'en dernier recours. Pour une élimination dans une décharge, les récipients doivent être complètement vidés, rincés et perforés pour les rendre inutilisables à d'autres fins. En cas de brûlure, évitez de fumer.

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 ONU/n° d'identification 3082

14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Malathion)

14.3 Classe de danger914.4 Groupe d'emballageIII14.5 Polluant marinOui

Danger pour l'environnement Polluant marin

14.6 Dispositions spéciales Ne pas relâcher dans l'environnement.

14.7 Transport en vrac Le produit n'est pas transporté en vrac par bateau.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1 ONU/n° d'identification 3082

14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Malathion)

14.3 Classe de danger 9 **14.4 Groupe d'emballage** III

14.5 Danger pour l'environnement Polluant marin

14.6 Dispositions spéciales Ne pas relâcher dans l'environnement.

ADR/RID

14.1 ONU/n° d'identification 3082

14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Malathion)

14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III

14.5 Danger pour l'environnement Polluant marin

14.6 Dispositions spéciales Ne pas relâcher dans l'environnement.

ICAO/IATA

14.1 ONU/n° d'identification 3082

14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Malathion)

14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III

14.5 Danger pour l'environnement Polluant marin

14.6 Dispositions spéciales Ne pas relâcher dans l'environnement.

FDS n°: FO004033-A Date de révision: 2019-03-12

Version 1

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-U nis)	DSL (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Dithiophosphate de 1,2-bis (éthoxycarbonyl) éthyle et de O,O-diméthyle 121-75-5		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas obligatoire pour ce produit.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

<u>Légende</u>

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

CAS: CAS (Chemical Abstracts Service)

Ceiling: Valeur limite maximum:

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

EINECS: EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)

GHS: Système général harmonisé (SGH)

IATA : Association internationale du transport aérien (IATA)
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

FO004033-A Malathion 400 g/I EW

FDS n°: FO004033-A Date de révision: 2019-03-12

Version 1

LC50: CL50 (concentration létale)

DL50 (dose létale)

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

RID: Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par

chemin de fer

STEL: Valeur limite à courte terme

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TWA: pondérée dans le temps

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable

Méthode de classification

Risques pour le milieu aquatique aigu: données d'essais

Sensibilisation: Lecture à travers les données

Date de révision: 2019-03-12

Cause de la révision: Commercialisation initiale.

Conseil en matière de formation Ce matériel ne doit être utilisé que par des personnes sensibilisées à ses propriétés

dangereuses et ayant reçu des instructions sur les mesures de sécurité requises.

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation est d'avis que les informations et les recommandations fournies dans la présente fiche (notamment les données et les déclarations) sont exactes à la date de publication. AUCUNE GARANTIE D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE COMMERCIALISATION OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST DONNÉE CONCERNANT LES INFORMATIONS FOURNIES DANS LA PRÉSENTE FICHE. Les informations fournies dans la présente fiche s'appliquent uniquement au produit désigné et spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsqu'un tel produit est utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout autre processus. L'utilisation de ce produit est réglementée par l'Agence pour la protection de l'environnement (Environmental Protection Agency, EPA) des États-Unis. Toute utilisation de ce produit contraire aux instructions de son étiquette constitue une infraction fédérale. De plus, puisque les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus ou découlant de l'utilisation des produits ou la fiabilité de ces informations.

Préparé par

FMC, Product Stewardship (gestion responsable des produits)

FMC Logo - Marque commerciale de FMC Corporation

© 2019 FMC Corporation. Tous droits réservés. Fin de la Fiche de données de sécurité